



## Aération de salle de bain donnant sur la cage d'escalier

-----  
Par moogle\_alv

Bonjour,

Locataire d'un appartement d'une trentaine de m<sup>2</sup> au 3e et dernier étage d'un immeuble ancien, je suis importuné par l'odeur de la cage d'escalier qui émane de mes aérations.

En effet, ma salle de bain dispose d'un système d'aération simple avec une bouche haute et une basse, ainsi que d'une fenêtre. Cependant, ces deux dernières (aération basse et fenêtre) donnent directement sur les parties communes intérieures de l'immeuble, à savoir la cage d'escalier.

En plus des odeurs et du froid provenant de l'aération il me semble que cela comporte un risque en cas d'incendie. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité et de vie privée il est évident que je n'ouvre jamais la fenêtre qui se trouve à hauteur d'homme.

J'aimerais savoir si cette installation est légale et si je peux faire quelque chose ou demander à remplacer ce système.

En vous remerciant. Bonne journée

-----  
Par chance

allez sur ce site [izi-by-edf.fr](http://izi-by-edf.fr)

VMC salle de bains, ventilations :